



BOIS ET CONSTRUCTION - BARDAGE



LES + PRODUITS

→ **VIELLISSEMENT ANTICIPÉ**

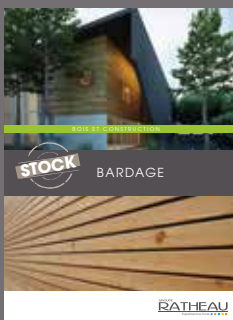
PRÉSERVÉ GRIS EN AUTOCLAVE

→ **PRODUIT ÉCONOMIQUE**

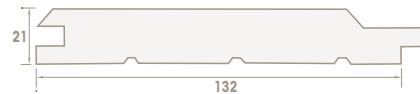
→ **CLASSE 3.1 DURABLE**

GRÂCE À LA PRÉSERVATION EN USINE

Notre sélection bardage



CLIN BOIS MASSIF - TRAITÉ - Sapin du nord



USINAGE	Profil MONTANA biaisé - Elégie à emboîtement
DIMENSIONS	Ep. 21 x Larg. 132 mm
ESSENCE	Sapin du nord
PROVENANCE	Nord de l'Europe - Issu de forêts durablement gérées
CLASSE D'EMPLOI	Traité autoclave classe 3, CTB B+
CHOIX	2, D-s1, d0 (M3)
DENSITÉ MOYENNE	460 kg/m ³
POSE	Horizontale et verticale
CADRE CONTRACTUEL	Pose : DTU 41.2
CODE ARTICLE	Vert : 99CLISAP132 / Marron : 99CLISAP132MAR

Information importante :

Prévoir une stabilisation naturelle avant pose.

L'aspect préservé évoluera dans le temps en fonction de l'exposition des façades.

Toute essence de bois non revêtue d'une finition évolue vers un grisaillement naturel.

Conseil d'entretien : appliquer un saturateur sur bois sec un an après la pose.

www.groupe-ratheau.com

CONSULTEZ-NOUS !

SIÈGE SOCIAL : RATHEAU SAS - 9/19 All. Closeau, ZI Richardets - 93166 Noisy-le-grand cedex - Tél. 01 49 14 74 60 - Fax : 01 49 14 74 62 - Siret 319 011 730 00045 - RCS Bobigny - APE 4673 A
Photos non contractuelles - Sous réserve d'erreurs typographiques
- Ne pas jeter sur la voie publique. Crédits photos : © Silverwood

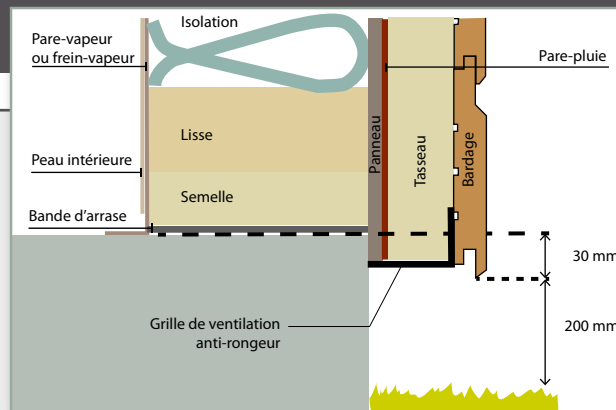
77 - ESMANS-MONTEREAU | T. 01 60 96 24 83
77 - OZOIR-LA-FERRIÈRE | T. 01 60 18 59 89
91 - STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS | T. 01 69 46 66 44
93 - NOISY-LE-GRAND | T. 01 49 14 74 74
(CP techniques) T. 01 49 14 74 64
(CP marine) T. 01 48 15 03 03

93 - ST-OUEN | T. 01 40 12 65 18
94 - VITRY-SUR-SEINE | T. 01 46 80 29 13
28 - LE PUISET | T. 02 37 90 00 46
76 - LE HAVRE | T. 02 35 25 21 61
76 - ROUEN | T. 02 32 83 32 83

83 - SIX-FOURS-LES-PLAGES | T. 04 94 74 62 18
85 - CHALLANS | T. 02 28 12 06 00

POSE DE BARDAGE

PRINCIPES DE BASE



CONDITIONS DE STOCKAGE

Un stockage abrité sur chantier, en pile aérée, dégagée du sol et à l'abri des projections est nécessaire.

PARE-PLUIE

La pose d'un pare-pluie est obligatoire sur murs et constructions ossatures bois (MOB et COB). N'est pas nécessaire sur un mur en béton banché et maçonnerie enduite à l'intérieur ou à l'extérieur.

TASSEAUX

L'épaisseur minimum des tasseaux d'ossature est liée à l'entraxe entre ces tasseaux. A adapter selon la longueur des fixations et le support (maçonnerie ou MOB et COB)

ENTRAXE ENTRE TASSEAUX	SECTION MINI DES TASSEAUX	NOMBRE DE POINTES APPROXIMATIF PAR M ² EN FONCTION DE LA LARGEUR UTILE		
		120 mm	135 mm	170 mm
30 cm	15 x 35 mm*	28	49	39
40 cm	22 x 45 mm*	21	37	29
65 cm	27 x 40 mm*	14	25	20

* Si fixation du tasseau sur un support continu (panneau)

PARTIES BASSES ET HAUTES

Le bardage commence à minima à 20cm du sol fini.
Possibilité de planche d'usure démontable avec aménagement de l'entrée d'air pour la ventilation.
En partie haute protéger par un profil avec un recouvrement ou une avancée de toiture formant goutte d'eau à minima de 30mm.

VENTILATION

L'air doit pouvoir circuler sans entrave entre le pare-pluie et le bardage par une ventilation de bas en haut de même aux menuiseries. Ceci permet d'évacuer l'humidité provenant d'infiltration ou de condensation éventuelle.

SECTION	HAUTEUR DU BATIMENT
50 cm ² /ml	< à 3 m
65 cm ² /ml	< à 6 m
80 cm ² /ml	< à 10 m
100 cm ² /ml	< à 18 m
120 cm ² /ml	< à 24 m

Au delà, fractionnement de la lame d'air

En pose verticale le bardage est posé sur une double ossature pour la ventilation.

COUPES

Toutes les coupes d'un bardage et les profils de finition devront être retraitées et peintes ou saturées selon la finition du bardage, même si elles ne sont pas visibles.

FIXATION D'UN BARDAGE A JOINT FERME

Ancrage à minima de 25mm pour les pointes et 22mm pour les vis. Pénétration de la tête : comprise entre 0 à inférieur à 1mm.

LARGEUR EXPOSÉE (VISIBLE) DE LA LAME L	NOMBRE ET EMPLACEMENT DE LA (LES) FIXATION(S)
--	---

$L \leq 100$

une fixation en partie haute dans le chanfrein ou en partie basse en traversant la lame

$100 < L \leq 125$

Avec finition : une fixation en partie haute dans le chanfrein ou en partie basse en traversant la lame

Sans finition : une fixation en partie basse

$L > 125$

Deux fixations éloignées au moins du 1/3 de la largeur exposée, chacune étant à une distance du bord équivalent au 1/3 de la largeur

FINITION

Eviter les vernis, laques ou peintures glycérophthaliques qui, en s'écaillant, peuvent laisser pénétrer l'eau et empêchent ainsi son évaporation, favorisant alors l'apparition de pourriture. Utiliser une peinture microporeuse ou une teinte à usage extérieur et tenue garantie.
Avant d'appliquer un produit de finition, pour les lames traitées ou non-traitées, il est fortement conseillé d'attendre la stabilisation du bardage et de sa couleur (généralement après les fortes chaleurs d'été).
La finition devra se conformer au DTU 59.1

AUBIER

L'aubier est exclus en face visible en classe d'emploi 3.1 et interdit en 3.2 et 4.

LA POSE D'UN BARDAGE EXTÉRIEUR EST RÉGIE PAR LE DTU 41.2